



Assemblée Générale de début du 22/09/2017

Ordre du jour :

- Démarches de création de l'association (Publication JO / Adhésion FFTT / Contacts Mairie et collège / Aide CD 39 + Ligue BOFC)

Gaëtan, en tant que président de l'USBTT a expliqué aux membres présents les démarches afin d'aboutir à la création de l'association.

Il a également été expliqué aux membres les raisons du départ des anciens de l'Esp. Lons afin de créer l'USBTT.

- Ouverture d'un compte bancaire Crédit Agricole
 - o Potentiel sponsor (matériels + communication)

Il a été expliqué la nécessaire ouverture d'un compte bancaire pour l'association.

Le Crédit Agricole souhaite être un partenaire du développement de notre association à travers une aide au financement de matériels.

- o Club : sociétaire

L'USBTT détient une part sociale au sein du CA de Bletterans, de fait l'USBTT est sociétaire, ce qui engendre que la somme de 31.70€ est bloquée sur un compte sociétaire. Cette somme peut être débloquée quand bon nous semble dans un délai d'une semaine.

Du fait d'être sociétaire, l'USBTT sera convoquée à l'AG du CA en Mars 2018 où nous pourrons tenir un stand afin de faire la promotion de notre association.

- Point financier USBTT
 - o Bilan comptable de l'USBTT

En ce début de saison, les comptes de l'association présentent une évolution prometteuse.

- o Mairie : sponsoring ?

La demande de subvention faite auprès de la mairie a été refusée du fait que la club est déjà sur de bons rails avec le partenariat avec le collège.

- o Fonctionnement financier de l'USB : mécénat – sponsoring

Lors de l'AG, il a été expliqué de l'importance que chaque membres s'implique dans la recherche de mécènes et/ou de sponsors pour l'association afin d'éviter autant que possible d'avoir recours aux subventions publiques.

Pour l'heure, l'USBTT reçoit un excellent accueil de la part des commerçants locaux et l'USBTT dispose d'un bon tissu local pour son expansion.

- o Mise en place d'un loto – tombola + autres idées

Notre contact privilégié (M. KOLHER), nous a informé qu'il ne prenait plus de nouvelles associations pour l'organisation d'un loto.

Nous sommes donc dans l'obligation de trouver un nouveau partenaire.

- o Investissements pour 4 tables de compétitions via CD 39

D'ici la fin d'année civile 2017, l'USBTT va investir dans 4 tables d'occasions achetées auprès du CD 39 qui est déjà au courant de notre demande.



- Point sportif :

o Nombre d'adhérents :

8 adhérents enregistrés sur SPID

4 en attente de certificats médicaux

6 à 7 en attente des demandes d'adhésions + certificats médicaux

Une fois la période des inscriptions terminée, l'USBTT devrait compter environ 20 adhérents dans ses rangs. Un départ au-delà des espérances des personnes à l'initiative du projet.

o Type de licences ?

Licence Traditionnelle (compétitions) et licence promotionnelle (entraînements uniquement)

o Equipe 1 en D1 : validation CD 39

A la demande des membres à l'initiative du projet USBTT, le CD 39 à valider l'inscription dès la première année du club en Départementale 1 afin de ne pas pénaliser le championnat départemental pendant plusieurs phases.

o Les dates du championnat + public / buvette / JanRol

Les dates de championnat par équipes seront envoyées par mail aux membres de l'association.

Il a été expliqué la volonté d'instaurer une dynamique lors des matchs de championnat par équipes à domicile en mettant en place une buvette tenus par des personnes non joueuses. Le but étant de faire venir à la salle un maximum de personnes et instituer ce fonctionnement dans les gènes de l'USBTT.

- Objectifs sportifs de l'USBTT :

o Equipe 1 : accéder à la Régionale 2

Gaëtan a exposé l'objectif de l'équipe 1 à moyen terme.

o Création d'une équipe 2 en Janvier 2018 (phase 2)

La création d'une équipe 2 composée des membres actuels du club est en cours de réflexion afin de composer une D3 de 6 à 8 joueurs.

o Inscription de jeunes en compétitions à partir de Septembre 2018 ou avant si possible

A voir selon les inscriptions de jeunes auprès du club et du calendrier du CD 39

o Organisation d'un tournoi (non officiel / interne / officiel) ?

Au cours de la saison 2017 / 2018, un tournoi amical (avec d'autres clubs voisins qui le souhaitent) sera organisé à Bletterans afin de permettre à nos membres de découvrir en douceur la compétition.

Florent a exposé la possibilité d'organiser à moyen terme un tournoi homologué au sein de notre gymnase. La question sera de nouveau abordée plus longuement par la suite.

- Commandes matériels

Quentin sera en charge de gérer les commandes de matériels personnels et pour l'association.

- Election d'un bureau :

o Président : POMMIER Gaëtan

o Vice Président : JACQUET David

o Secrétaire : BAUSSAY Florent



○ **Trésorier : PECHOUX Quentin**

Les membres du bureau ont été élus pour 1 an lors l'AG constitutive de l'association. Une élection sera organisée lors de l'AG de début de saison prochaine.

○ **Responsable entretien matériel :**

Daniel POMMIER a été élu responsable de la commission entretien du matériel à l'unanimité.

○ **Membres actifs :**

En tant que président, Gaëtan a expliqué son souhait de voir le club s'ouvrir au maximum aux différents membres que le compose. Pour ce faire, Gaëtan a proposé l'élection de membres actifs afin que ceux-ci viennent participer aux différentes réunions internes donnant lieu aux prises de décisions quant à l'avancement de l'USBTT.

Enfin, Gaëtan a chaleureusement remerciés les membres présents, ainsi que les différents partenaires sans qui notre projet associatif n'aurait pu voir le jour.

La soirée se fera terminée autour d'un pot de l'amitié.